



Direction Technique  
Autodrome de Linas-Moullhéry  
BP 20212 - 91311 Moullhéry cedex France  
Tél. : 33/ 01.69.80.17.00  
Télécopie : 33/ 01.69.80.17.17  
Forme : PVH.HSE.155.005 R00

**PROCES-VERBAL N° 08/05596**

**DEMANDEUR**

**JSA SA**  
Centre Etudes Et Recherches  
475 Rue des Chabottes  
BP 23  
26320 ST MARCEL LES VALENCE

**OBJET**

Vérification du comportement au freinage suivant les prescriptions du point 5.3. de l'annexe X de la Directive 71/320/CEE modifiée en dernier lieu par la Directive 2002/78/CE, en vue de la réception française d'un véhicule modifié.

Objet soumis aux essais :

Marque : FIAT

Type : ZFA25000001326033

**CONCLUSION**

L'objet soumis aux essais est conforme aux prescriptions des textes cités en objet, ainsi que les variantes de véhicules couvertes par le dossier descriptif référencé « 033070 Air Eco X250 » à l'exception :

- des prescriptions éventuellement citées dans le document d'autorisation de transformation qui ne nous a pas été présenté ;
- des véhicules équipés d'ESP ;
- des véhicules équipés d'un compensateur asservi à la charge (avec ou sans ABS) ;
- des véhicules non équipés du système antiblocage de roue ;
- des véhicules dont l'empattement est inférieur à la valeur citée au point 2-4 du procès-verbal ;
- des véhicules dont l'équipement de freinage est différent de celui du véhicule essayé voir point 1-2-9 du procès-verbal.

MONTLHERY, 10/09/2008

**D. FALZON**  
Responsable d'Affaires

**C. PICHON**  
Responsable du Service Homologation Sécurité

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. "La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral". Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais et identifié dans ce procès verbal d'essais.

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle  
Société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 €  
TVA FR 89 438 725 723 siren 438 725 RCS Evry - Code APE 743 B

Ce document comporte 2 pages.

Date des essais : 09/07/2008 à Montlhéry

**I - DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE**

**1 - Caractéristiques techniques**

1 – Suspension arrière :

Marque : JSA  
 Type : 033070 Air Eco X250  
 Description : se référer au dossier technique

2 – Véhicule :

2-1 Nombre et disposition des essieux : 2, un essieu avant directeur et moteur et un essieu arrière

2-2 Dimension des pneumatiques : 215/70 R 15 C

2-3 Description sommaire du dispositif de freinage :

DISPOSITIF PRINCIPAL : freinage à transmission hydraulique assisté par dépression et à deux circuits indépendants.

Frein avant : disque ventilé

Frein arrière : disque plein

Véhicule équipé d'un système antiblocage de roue ABR et d'un régulateur électronique de freinage REF sur l'essieu arrière.

2-4 Empattement : 3450 mm

2-5 Motif(s) des essais : modification de la suspension arrière.

**2 - Modification(s) apportée(s) :** Introduction de coussins pneumatiques sur la suspension de l'essieu arrière en gardant intacte la suspension d'origine arrière, le système ne comporte pas de compresseur d'air.

**3 - Numéro(s) de procès-verbal(aux) de base :** -

**II - CONDITIONS DES ESSAIS**

- 1 - Conditions atmosphériques : normales
- 2 - Conditions d'adhérence : selon les prescriptions du point de l'annexe X de la Directive 71/320/CEE modifiée en dernier lieu par la Directive 2002/78/CE.
- 3 - Masse du véhicule lors de l'essai :

	A vide (kg)	En charge (kg)
Essieu n° 1	1335	1532
Essieu n° 2	799	1469
Essieu n° 3	-	-
Essieu n° 4	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2134</b>	<b>3001</b>

**III - RESULTATS DES ESSAIS**

Seuls les essais impactés par les modifications apportées ont été effectués.

Le comportement du véhicule en charge et à vide a été vérifié sur basse et haute adhérence à différentes vitesses conformément au point 5.3. de l'annexe X de la Directive 71/320/CEE modifiée en dernier lieu par la Directive 2002/78/CE.